

COMMUNE D'YZERON

**DECISION DU MAIRE n° 2021-17
du 16 novembre 2021**

Madame la Maire,

- Vu les délibérations du Conseil Municipal du 15 juin 2020 et 26 février 2021, par lesquelles Madame la Maire a été autorisée à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services (y compris les marchés de maîtrise d'œuvre) qui peuvent être passés selon la procédure adaptée jusqu' à 25 000 € H.T. mais aussi la passation des avenants sur ces marchés qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieure à 5 %, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

DECIDE

Article 1 : de souscrire avec ENERGY INGENIERIE FLUIDES, un contrat de prestation d'ingénierie pour la réalisation d'un diagnostic technique des installations de chauffage de l'école publique du Ronzey, moyennant un coût de 1280.00 € HT.

Cette décision sera portée à la connaissance du Conseil Municipal lors d'une prochaine séance.

Madame la Maire,
Agnès NELIAS

Transmise en préfecture le : 19 NOV. 2021
Notifiée le : 19 NOV. 2021
Affichée le : 19 NOV. 2021

